

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 19 octobre 2018

<u>Nombre de conseillers</u>	
- en exercice	11
- présents	10
- votants	10
- absents	1
- exclus	0

L'an deux mille dix-huit, le dix-neuf octobre à 20 heures 30, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence M. Jean-Paul CHASSAING, Maire.

Étaient présents : Lucette CARSAC, CARSAC Robert, CHASSAING Jean-Paul, FERRAND Michel, HEISER Bénédicte, LACOUT Guy, Pauline MOREAU, SEBAA Stéphane, François TAURAND, VARIER Sylvain,

Absents/Excusés : BREHAULT Thomas,

Secrétaire de séance :

Bénédicte HEISER a été désignée comme secrétaire de séance

Délibération n° CM.19102018-02
<u>OBJET</u>
Augmentation des loyers communaux au 1 ^{er} janvier 2019 suivant l'indice de référence du 3 ^e trimestre 2018 de l'Insee

Le Maire informe le Conseil Municipal que conformément aux baux signés avec les locataires des logements communaux, il convient d'augmenter le montant des loyers communaux suivant l'indice de référence des loyers de l'INSEE, 3^{ème} trimestre 2018 de 1,57 % à compter du 1^{er} janvier 2019.

Loyer précédent (2018) x IRL 3^e trim 2018/ IRL 3^e trim 2017 = loyer 2019

Les loyers seront donc au 1^{er} janvier 2019 :

- appartement ancien presbytère T3 : 288,11 €
- appartement ancien presbytère T4 : 373,20 €
- appartement ancienne mairie T3 : 321,50 €

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 22 octobre 2018.

*Acte rendu exécutoire
après dépôt
en Sous-Préfecture
le 22/10/2018
et publication ou
notification
du 22/10/2018*

Le Maire,
Jean-Paul CHASSAING.